

Financement de la GMV :
*Éléments indicatifs de coût de la
mise en oeuvre*

1. Justificatif

L'édification de la GMV va engendrer des effets et impacts hautement favorables à l'homme et à son l'Environnement. La GMV intègre de par les objectifs et les impacts attendus, plusieurs mécanismes associés au Développement et à l'Environnement. Il s'agit en particulier : (i) du Mécanisme de Développement Durable, (ii) du Mécanisme de Lutte contre la Pauvreté, (iii) du Mécanisme de Réduction des Migrations écologiques et économiques et enfin du Mécanisme de Développement Propre. Aussi, la GMV apparaît comme un modèle de Développement Intégré des Zones Déshéritées qui du fait de la désertification gagnent de plus en plus de superficies en Afrique. Face à ce fléau insidieux, l'Afrique est condamnée à faire front au risque de disparaître.

La Grande Muraille Verte, est une initiative de la CEN-SAD, endossée par l'Union Africaine et elle s'inscrit parfaitement dans le plan d'action du volet Environnement du NEPAD. Elle est conçue comme une bande de verdure large de 15 Km allant de Dakar à Djibouti et constituée d'espèces végétales et animales choisies pour leur capacité d'adaptabilité à la sécheresse et pour leur intérêt économique. Outre les unités végétales et animales susceptibles de développer les systèmes de production, elle intègre également sur le tracé un réseau de bassins de rétention et d'autres infrastructures sociale de base

L'apport non négligeable de la GMV dans la mise en œuvre du Mécanisme de Développement Propre à travers la séquestration de carbone sera considérable. En effet avec une productivité moyenne de 1T Carbone/Ha/an, la GMV va générer, à terme, une biomasse annuelle de $1T \times (7000 \times 15) \times 100$ soit **10 500 000 T Carbone/an. Une telle biomasse permet de mettre à la disposition de la communauté internationale,** un nombre important d'Unités de Réduction Certifiée des Emissions (URCE), pour respecter son propre engagement de réduction d'émissions. A titre indicatif, elle pourrait générer au prix de 12\$US la Tonne, des recettes « carbone » de l'ordre de **56 700 000 000 Fcfa/an** soit 126 000 000 \$US/an.

Aussi Investir pour la réalisation du Projet GMV s'est investir pour le développement de l'Afrique et au profit de la communauté internationale.

2- Eléments indicatifs du coût de la mise en œuvre de la GMV

La mise en œuvre de la Grande Muraille Verte se fera à travers un Document de Projet Grande Muraille Verte (DP/GMV), élaboré sur la base d'un Schéma conceptuel (document d'avant projet) et d'une note conceptuelle déjà étudiés et adoptés par la Conférence des Ministres chargés de l'Environnement tenue à Dakar le 27 mars 2006.

Dans le cadre de l'élaboration du DP/GMV, seront réalisées études de base dont les Termes de Référence ont été étudiés et adoptés par la conférence des Ministres tenue le 13 février 2008 à Dakar.

Aussi les éléments indicatifs de coût visés, portent sur le financement des études nécessaires à la confection et l'adoption du Document Projet, ainsi que le financement des principales activités liées à l'édification à la gestion et au suivi de la Grande Muraille Verte. Il s'agit en particulier :

- (i) de l'Agroforesterie,
- (ii) de réseau de bassins de rétention et d'ouvrages hydrauliques,
- (iii) de la Conservation des sols et du suivi pédologique,
- (iv) des microréalisations,
- (v) de la coordination et du suivi,
- (vi) du suivi environnemental,

Les coûts indicatifs sont donnés sur la base de moyenne par pays (11 pays traversés par la GMV) et d'une période de suivi de 7 ans.

Les volets suivants sont concernés :

Volet Etudes de base (pour l'élaboration du Document de Projet :

Cette rubrique inclut les études requises pour établir la situation de références, les équipements nécessaires aux essais pilotes et les différentes rencontres d'information et/ou de validation des rapports de l'étude.

Sur la base des TDR adoptés, la durée du mandat est de 1 an et un coût moyen de 100 millions de FCFA est prévu par pays.

100.000 000 Fcfa x 11 (pays)	= 1 100 000 000 Fcfa soit 2,819 000 \$US
------------------------------	---

Volet Agro-forestier:

Ce volet porte sur la mise en place des systèmes de production avec tout le dispositif de protection. Elle inclut aussi tous les coûts de la communication, formation sensibilisation.

430 000 Fcfa/Ha x 7000 x 15 x 100	= 4 515 000 000 000 Fcfa
soit 10 750 000 000 \$ US	

Volet Bassins de rétention et autres ouvrages hydrauliques

Dans ces zones arides, la non disponibilité de l'eau en quantité et qualité requises est un des facteurs limitants. Aussi, la rareté des ressources en eau de surface sera amoindrie par la mise la place de réseaux de bassins de rétention et ou d'ouvrages hydrauliques. Avec une moyenne de 80 bassins de rétention par pays, 880 bassins de rétention sont prévus dans le projet GMV. A raison de 70 000 000 Fcfa / bassin, le coût de réalisation de ce volet est.

880 x 70 000 000 Fcfa	= 61 600 000 000 Fcfa soit
	146 667 000 \$US

Volet Conservation des sols et suivi pédologique

Le volet conservation et suivi des sols comprend deux composantes :

- l'établissement de l'état de référence et les cartes d'aptitude potentielle :

= 393 750 000 000 Fcfa

- le suivi pédologique = 131 250 000 000 Fcfa

Soit au total	= 525 000 000 000 Fcfa
	Soit 1 250 000 000 \$US

Volet microréalisations

Le succès de la recolonisation des zones arides et semi-arides d'Afrique sera fortement dépendant du recul de la pauvreté en milieu rural par l'amélioration des revenus à travers des Activités génératrices de revenus et l'accès aux besoins domestiques et aux infrastructures sociales de bases (santé, éducation etc.). La Grande Muraille Verte de par ses objectifs et les effets et impacts attendus offre un cadre propice d'un développement intégré et de limitation du flux de migration économique et écologique. A cet effet, des microréalisations seront développées grâce à la mise en place d'un Fonds d'Appui revolving pour appuyer et développer des activités Génératrices de revenus (AGR) et favoriser la création d'infrastructures sociales de base.

500 000 000 Fcfa/an / x 11 (pays) x 7 (durée) = 38 500 000 000 Fcfa par an
91 667 000 \$ US

Coûts des structures de gestion et de suivi-évaluation

Il s'agit des frais de fonctionnement et d'équipement des structures suivantes :

- **L'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte** assurant la coordination régionale,
- **Les Unités de Coordination Sous Régionales (UCSR)** au nombre de 2, pour assurer la coordination et le suivi dans les deux (02) Composantes Régionales définies: **Ouest** (Sénégal, Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Nigeria) et **Est** (Tchad, Soudan, Ethiopie, Erythrée, Djibouti),
- **Les Unités de Coordination Nationale (UCN)** dans chacun des 11 pays.

Les structures de coordination devront fonctionner durant une première phase minimale de 7 ans pour inscrire la réalité de la GMV dans les écosystèmes sahéliens mais aussi dans la conscience collective des populations et des institutions africaines.

Les coûts indicatifs sont donnés sur le tableau ci-après :

Structures	Fonctionnement (M cfa)	Equipements (M cfa)
Agence Panafricaine GMV	240 000 000/an x 7 = 1 680 M Fcfa	150 000 000 x 2 fois = 300 M Fcfa (années 1 et 5)
UCSR	180 000 000/an x 7 x 2 = 2 520 M Fcfa	120 M x 2 x 2 = 480 MFcfa (années 1 et 5)
UCN	300 MFcfa x 7 x 11 = 23 100 M Fcfa	80 000 000 x 2 x 11= 1 760 M Fcfa (années 1 et 5)
TOTAL	29 840 M Fcfa ou 71,048 M \$US	

Tableau :1. Eléments de coûts de coordination et de suivi /évaluation : M= 1000.000

Volet Suivi environnemental

Il s'agit du suivi de l'impact de la GMV aux plans biophysique et socio-économique. Sur la base de cartes et d'enquêtes, le suivi environnemental devra apporter à la mise en œuvre de la GMV les corrections nécessaires pour son succès final.

70 000 000 Fcfa/pays x 7ans x 11 = **5 390 000 000 Fcfa** (pour la phase initiale de 7 ans)

12 633 000 \$ US

Le tableau 2 ci-après récapitule les couts estimés d'éléments indicatifs. Le document Projet affinera les montants et éléments indicatifs proposés.

Rubriques	Montant (M FCFA)	Montant (M\$US)	Sources de financement
Etudes préliminaires	1100	2,619	Bailleurs Contreparties Etats
Agro-Forestier	4 515000	10750,000	Budgets nationaux Bailleurs + MDP
Bassins de rétention et ouvrages hydrauliques	61600	146,667	Budgets nationaux Bailleurs
Conservation des sols et suivi pédologique	525000	1250,000	Bailleurs
Microréalisations Pour 7 ans	38 500	91,667	Bailleurs + DSRP
Gestion et suivi- évaluation, pour 7 ans	29 840	71,048	Budgets nationaux Bailleurs
Suivi environnemental Pour 7 ans	5390	12,833	Bailleurs

Tableau 2 : Récapitulatif des coûts des éléments indicatifs de la mise en œuvre du projet GMV ; M= x Million, 1\$US= 420 CFA